

identifiant : Nouvel adhérent ☐ oui ☐ non	☐ M. Nom (de l'élève) : ☐ Mme. Prénom :	Date de naissance :/...../.....
---	--	---

Adhésion à l'association

☐5°/13° ☐11° ☐Glacière
☐14° ☐15°

2025 - 2026

Cours

☐ **En visio** (aïmp)
☐ **Monge** (5°/13°)
☐ **Bastille** (11°)
☐ **Voltaire** (11°)
☐ **Glacière** (G)
☐ **Italie** (5°/13°)
☐ **Plaisance** (14°)
☐ **Convention** (15°)
☐ **Lourmel** (15°)

Adresse :

Tél dom. :	Profession de l'élève : Profession du responsable légal 1 : Profession du responsable légal 2 :
Tél dom.2 :	
Tél bur. :	
Tél bur.2 :	
Portable 1 :	Email domicile :
Portable 2 :	Email professionnel :
<i>Le portable 1 est prioritairement destinataire de SMS</i>	Email élève cours visio :

Scolarité en 2025-2026	☐ CP	☐ 6 ^e	☐ seconde
☐ Maternelle petits	☐ CE1	☐ 5 ^e	☐ première
☐ Maternelle moyens	☐ CE2	☐ 4 ^e	☐ terminale
☐ Maternelle grands	☐ CM1	☐ 3 ^e	☐ supérieur
	☐ CM2		

Niveau solfège prévu en 2025-2026 (si vous le connaissez) : **Souhait redoublement :** ☐ non ☐ oui

Comment avez-vous connu l'Académie ?	☐ Bouche à Oreille	☐ Vitrine	☐ Autres sites :
☐ aimparis.fr ☐ aimparisblog.fr	☐ am5.fr	☐ am13.fr	
☐ Affiches ☐ tracts			
précisez où : ☐ Conservatoire ☐ École ☐ Affichages associatif ☐ Crèche ☐ Médecin ☐ Bibliothèque ☐ Discothèque ☐ Autres :			

Je soussigné(e).....

1) **m'engage à respecter la documentation 2025-2026 et son annexe « conditions du passage du présentiel au distanciel » de la fédération AIMP, qui tient lieu de règlement intérieur** pour toutes les Académies Musicales, ses tarifs et les conditions d'annulations dont il a pris connaissance ; **rappel des conditions d'annulation :** l'élève ne s'engage que pour un trimestre; les Académies Musicales s'engagent à restituer les chèques correspondants aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où l'annulation est signalée par **email** ou par **courrier simple** et **sous-réserve de respecter les dates limites d'annulation : pour le 4^o trim., avant le jeudi 4 septembre 2025, pour le 1^o trim., avant le lundi 1er décembre 2025, pour le 2^o trim., avant le lundi 16 mars 2026.**

2) **m'engage à respecter** les lois en vigueur, notamment celles relatives à l'usage de photocopies de partitions de musique éditées et celles réglementant l'usage de logiciels d'édition musicale/de MAO. En cas de non-observation des dispositions législatives en la matière de la part de l'adhérent, l'Académie serait en droit d'exclure de l'association le contrevenant sans aucun remboursement ni préavis. Les Académies et les professeurs seraient déchargés de toute responsabilité envers l'infraction constatée.

3) **accepte que l'AIMP collecte et utilise les données personnelles que j'ai renseignées dans ce formulaire.** Je certifie avoir été informé(e) que les informations recueillies nécessaires pour mon adhésion sont destinées au secrétariat de l'association et font l'objet d'un traitement informatique. Je prends note que je bénéficie, en application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent, en m'adressant à AIMP 1 rue Henri Becque Hall D BAL 98 – 75013 Paris ou musicale@aimparis.fr

Autorisation à l'AIMP d'utiliser des images animées ou non ou des productions sonores de l'élève : ☐Non ☐Oui à usage interne ☐Oui à usage interne et externe

Autorisation de sortie (élèves de moins de 18 ans) : Je soussigné(e)....., représentant légal de cet élève adhérent

☐ Autoriseà partir seul de(s) l'Académie(s) Musicale(s) après le(s) cours suivi(s) ou en cas d'absence d'un professeur.

☐ N'autorise pas.....à partir seul de(s) l'Académie(s) Musicale(s) après le(s) cours suivi(s) ou en cas d'absence d'un professeur.

Nom du payeur : **Date :** ____/____/202__ **Signature**

identifiant :.....		Payé par :	
les tarifs 2025-2026 sont trimestriels			Vœux (heure jour professeur)
Eveil musical	Pouponnière musicale ☐ 1ère année (né 2024) ☐ 2ème année (né 2023)		☐ 120€
	Jardin musical 1ère année (maternelle petit)		☐ 141€
	Jardin musical 2ème année (maternelle moyen)		☐ 153€
	Initiation musicale (maternelle grand)		☐ 159€
	Transition de l'éveil au solfège (CP et CE1)		☐ 159€
Cours théoriques	Solfège (FM) (☐ enfant ☐ adulte)° année		☐ 108€
	Solfège chanteur		☐ 111€
	Analyse / culture musicale		☐ 111€
	Harmonie jazz		☐ 111€
Cours individuels <i>instrument, écriture musicale, MAO...</i>	Professeur en 24-25 :.....souhait : ☐ garder le même ☐ changer ☐ égal		
	20mn / semaine – instrument ou spécialité :		☐ 195€
	30mn / semaine – instrument ou spécialité :		☐ 279€
	40mn / semaine – instrument ou spécialité :		☐ 360€
	50mn / semaine – instrument ou spécialité :		☐ 444€
	60mn / semaine – instrument ou spécialité :		☐ 525€
Pratiques collectives	Ensemble - groupe instrumental (Instrument : Nb. d'année de pratique :)		☐ 153€
	Ensemble d'art lyrique (Tessiture voix : Nb. d'année de pratique :)		☐ 279€
	Orchestre (Instrument : Nb. d'année de pratique :)		☐ 150€
	Chorale enfant		☐ 63€
	Chorale adulte		☐ 90€
	Atelier Jazz (Instrument : Nb. d'année de pratique :)		☐ 234€
	Atelier Musiques actuelles (Instrument : Nb. d'année de pratique :)		☐ 123€
	Atelier Percussions / percussions corporelles ☐ enfant ☐ adolescent. ☐ adulte		☐ 123€
Théâtre	Éveil Théâtre ☐ petits (maternelle petit et moyen) ☐ grands (maternelle grand et CP)		☐ 159€
	Atelier Théâtre ☐ enfants (dès le CE1). ☐ adolescent		☐ 180€
	Atelier Théâtre adultes		☐ 234€
Arts plastiques	Éveil dessin-peinture ☐ petits (maternelle petit et moyen) ☐ grands (maternelle grand et CP)		☐ 159€
	Atelier Dessin-peinture ☐ enfant dès le CE1 ☐ adolescent / adulte		☐ 234€
	Atelier Bande-Dessinée ☐ enfant dès le CE1 ☐ adolescent / adulte		☐ 234€
TOTAL trimestriel (hors adhésion)€			

PAIEMENT obligatoire de toute l'année scolaire 2025-2026

*Le dossier n'est complet que s'il comprend l'ensemble des chèques de l'année scolaire, jusqu'au mois de juillet 2026.
Tous les chèques doivent être d'un montant égal et datés du jour, pas de chèques post-datés
ordre "Académie Musicale" et identifiant au dos de chaque chèque si vous le connaissez
Chaque dossier doit contenir les chèques correspondant à un seul inscrit, celui de ce dossier.*

adhésion 25-26 : 66€	☐ chèque (à part, séparé des prestations, sans chèque vacances) :€	☐ espèces :€
-----------------------------	---	---

Cours - paiement par CHEQUES

☐ année : 1 chèque de.....€ (montant du trimestre X 3) ; encaissement : à partir du 5 septembre 2025
☐ trimestre : 3 chèques de.....€ (montant du trimestre) ; encaissements : 1er chèque à partir des 5 septembre 2025, puis 2 janvier et 31 mars 2026
☐ mois : 9 chèques de€ (montant du trimestre / 3) ; encaissements : 1er chèque à partir des 5 septembre 2025, puis 31 octobre et 30 novembre 2025 et 2 janvier, 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril et 31 mai 2026

Les dates d'encaissement sont données à titre indicatif : bien comprendre "à partir du" pour toutes les dates indiquées.

☐ J'ai la possibilité d'aider l'Académie cet été et j'autorise d'anticiper les encaissements du 1^{er} chèque de prestations et de l'adhésion au : ☐ 11 juillet 2025
☐ Je souhaite m'en tenir aux dates d'encaissement ci-dessus. Aucun chèque ne sera présenté en banque avant le vendredi 5 septembre 2025.

☐ FAMILLES : nous avons choisi le paiement trimestriel sur dossiers d'inscriptions ; nous souscrivons au décalage mensuel des dates d'encaissement de nos dossiers. Identifiants des autres dossiers concernés par la demande : ☐ je préfère aucun décalage entre nos plusieurs dossiers

Cours - paiement par : ☐ chèques vacances en main propre uniquement : €
☐ espèces en main propre uniquement

Vos disponibilités pour vos cours : ☐ lundi. ☐ mardi. ☐ mercredi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ samedi
Vos vœux à renseigner dans la colonne de droite.

Cadre réservé à l'administration dossier reçu par..... le.....